

09. INT. 310



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 1 DEC. 2009

Scanné le 02 DEC. 2009

Interpellation Michèle Gay Vallotton et consorts sur les nanoparticules et la sécurité au travail

La nanotechnologie est en pleine expansion, aussi bien dans la recherche que dans l'industrie. Les applications sont nombreuses, avec plus de 800 connues à ce jour.

La nanotechnologie tire son nom du fait qu'elle travaille sur les nanoparticules synthétiques, dont les dimensions varient entre 1 et 100 millièmes de millimètre, soit 1000 fois plus fines qu'un cheveu, et qui ont la propriété de modifier les caractéristiques de différentes substances. Elles offrent ainsi de grands avantages dans de nombreux secteurs industriels (par exemple : vêtements qui empêchent la production d'odeurs ou qui protègent contre les UV, produits pour façades qui résistent à la pollution, etc.) et sont porteuses d'immenses espoirs dans les domaines médical et pharmaceutique (par exemple : possibilité de nanovaccins, lutte contre le cancer, etc.).

Revers de la médaille : cette technologie d'aujourd'hui et surtout de demain, en même temps que des atouts majeurs, présente également des risques, actuellement mal connus et peu maîtrisés, pour la santé et pour l'environnement.

C'est ainsi que le 9 avril 2008, le Conseil fédéral adoptait le Plan d'action « Nanomatériaux synthétiques », déclarant soutenir ainsi le développement durable de la nanotechnologie et miser sur un débat public nuancé sur les chances et les risques de ces nouvelles technologies.

Dans le chapitre consacré à la protection de la santé des travailleurs sur le lieu de travail en relation avec les nanoparticules synthétiques, le Plan d'action fédéral relève le rôle important que la Suva, le seco et les inspections cantonales du travail ont à jouer, dans le cadre de leurs activités de surveillance, en conseillant les entreprises et les secteurs d'activités sur les stratégies de protection.

En mars 2009, la Suva, pour sa part, a présenté deux instruments destinés à prévenir les risques pour les travailleurs exposés aux nanoparticules : un inventaire des entreprises susceptibles de recourir à la nanotechnologie, dressé par l'Institut universitaire romand de santé au travail (IST), et un appareil de mesure portatif destiné à mesurer directement au poste de travail la quantité et la qualité des nanoparticules. Le tout dans le cadre d'un message clairement axé sur l'anticipation et une attitude proactive : « Les nanoparticules ne doivent pas devenir l'amiante de demain. »

La prévention des risques liés à l'exposition aux nanoparticules est à l'évidence un enjeu majeur de la sécurité au travail, dès aujourd'hui et pour le futur, à la mesure des chances et des opportunités que porte en elle la nanotechnologie. Si la démarche de la Suva est à saluer comme extrêmement positive, il n'en reste pas moins que beaucoup de choses restent à faire à tous les niveaux, notamment dans l'élaboration de normes standard et de définition des valeurs limites d'exposition sur les postes de travail.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1/ Comment le canton de Vaud se situe-t-il dans le partenariat institutionnel actuellement à l'œuvre pour avancer dans la prévention des risques liés à l'utilisation des nanoparticules, notamment sur le lieu de travail ?

2/ Quelles sont les mesures déjà prises par le Canton et le programme prévu pour assurer, notamment par le biais de son inspection du travail, le conseil auprès des entreprises préconisé

par le Plan d'action fédéral en matière de stratégies de protection et, plus généralement, pour développer l'information et la sensibilisation à ce thème?

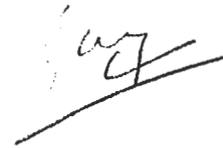
3/ Comment les inspecteurs du travail vaudois sont-ils formés dans le domaine de la sécurité au travail liée à la nanotechnologie ?

4/ Comment est organisée la formation des personnes qui utilisent les nanoparticules sur la manière de prévenir les risques liés à cette nouvelle technologie ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de ses réponses.

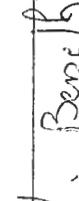
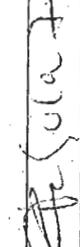
Cheseaux, le 10 novembre 2009

Michèle Gay Vallotton

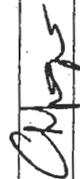
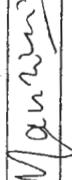


NE SOUHAITE PAS DÉVELOPPER

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chatelain André	Durussel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna 	Epars Olivier
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Fardel Claude-André
Aubert Mireille	Cherix François 	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Feller Olivier
Bally Alexis	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Flora-Guttman Martine
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena 	Cornaz-Rovelli Valérie	Gaille Pierre-André 
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gay Vallotton Michèle 
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gfeller Olivier
Bonny Dominique Richard	Debliü François	Girardet Lucas
Borel Bernard	Décosterd Anne	Giardon Julien
Borloz Frédéric	Delacour André	Glutz Félix
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie 	Golaz Florence 
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Calpini Christa	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean 

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas 
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane 	Montangero Stéphane 	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger 
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole 	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe 
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire 	Papilloud Anne 	Schwab Claude 
Kappeler Hans Rudolf 	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier 	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier 	Peters Lise	Uffer Filip 
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale 	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe 	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge 	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert 
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Zwahlen Pierre